

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du LUNDI 10 FEVRIER 2025

Le 10 février 2025 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 4 février 2025 – Nombre de membres 29 – Présents 26

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRE Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,

ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier, DIARD Françoise, DUPUIS Virginie, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, SIMON Emmanuel, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : MARTIN Denis (pouvoir à DAVY Jean-Luc), MOGUET Françoise (pouvoir à CLÉMOT Dany), THIBAULT Jean-Paul (pouvoir à LEHIELLEUX Joëlle).

Absent excusé :

Absent :

Secrétaire de Séance : DIARD Françoise.

DCM N° 2025 - 004: OPERATION « FLEURISSEMENT ECONOMIE EN EAU » - CONVENTION ENTRE L'EPTB SARTHE, le CAUE, DGC et la COMMUNE

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Sylvie LECOURT, adjointe au Maire et Maire déléguée.

Madame LECOURT fait savoir que l'Etablissement Public territorial du Bassin de la Sarthe (EPTB Sarthe), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Maine et Loire (CAUE) et le bureau d'étude David Gordon Conception (DGC) proposent la signature d'une convention multi-partenaire d'accompagnement de la commune pour une action de sensibilisation aux économies d'eau dans les espaces verts et fleuris, et ateliers de plantation à l'automne 2025.

L'objectif est l'accompagnement des élus, des agents et des habitants de la commune courant de l'année 2025 par DGC sur la conception paysagère du centre bourg de MORANNES en vue de son adaptation aux économies d'eau.

Cet accompagnement se clôturera par une journée d'atelier sur la commune à l'automne 2025.

La commune devra notamment créer un comité technique et de pilotage, acheter les plantations et se charger des travaux préparatoires. Elle devra aussi communiquer sur cette opération.

Madame LECOURT propose d'accepter cette convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte cette convention et autorise M. le Maire ou Mme LECOURT, adjointe au Maire à la signer.

La présente délibération sera déposée en Préfecture et ampliation transmise à l'EPTB, le CAUE et DGC.

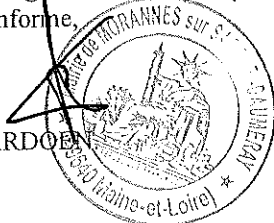
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN



Accusé de réception en préfecture
049-200064566-20250210-DCM2025-004-DE
Date de télétransmission : 14/02/2025
Date de réception préfecture : 14/02/2025